

Un temps fort de mobilisation pour une meilleure compréhension de la vaccination

Colette Ménard, chargée d'expertise scientifique, **Jalal Charron**, interne de santé publique, unité prévention des risques infectieux et environnementaux, Direction de la prévention et de la promotion de la santé, Santé publique France.

La Semaine de la vaccination (SEV) est une initiative de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) depuis 2005. Il s'agit d'un temps fort de communication et de mobilisation du public et des professionnels, visant à mieux faire connaître les enjeux de la vaccination. Elle se déroule chaque année dans plus de 200 pays, la dernière semaine d'avril.

En France, coordonnée par le ministère des Solidarités et de la Santé et par Santé publique France, la SEV est pilotée en région par les agences régionales de santé (ARS). De nombreux partenaires nationaux et régionaux sont impliqués dans cet événement.

Les partenaires nationaux

Les partenaires nationaux de la SEV comptent les régimes d'Assurance maladie et les complémentaires santé, les ministères et les agences sanitaires, les ordres professionnels, des sociétés savantes (médecine générale, infectiologie, pédiatrie, santé publique...), le service de santé des Armées, les fédérations hospitalières, le réseau des Villes-santé et celui de l'éducation pour la santé (Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé – Fnes). Ces acteurs nationaux s'engagent, selon une charte de partenariat avec Santé publique France, à mobiliser leurs réseaux, relayer informations et communications et susciter des actions spécifiques.

Les missions des agences régionales de santé (ARS)

Les agences régionales de santé (ARS) se mobilisent pour valoriser la vaccination pendant cette semaine de mobilisation sociale. Il s'agit de favoriser les initiatives locales en impliquant les acteurs de la vaccination et les professionnels de santé. Les ARS s'appuient sur un comité de pilotage réunissant les acteurs régionaux et départementaux : organismes d'Assurance maladie, centres de vaccination, centres de protection maternelle et infantile (PMI), collectivités territoriales, autres services de l'État, établissements et professionnels de santé, instituts de formation et universités, associations, services de santé au travail...

Rôle de Santé publique France

Santé publique France met de nombreux outils à disposition des ARS et des partenaires :

- des outils de promotion de l'événement : affiches, bannières web ;
- un dossier documentaire et un dossier presse présentant les actualités de la vaccination (calendrier vaccinal, couverture vaccinale, etc.) ;
- des livrets d'information grand public, tels que *Comprendre la vaccination* ;
- des outils d'information à destination des professionnels de santé, comme *Repères pour votre pratique*, le disque calendrier vaccinal ;
- des outils d'animation : vidéos destinées aux salles d'attentes, expositions ;
- le calendrier des vaccinations de l'année : carte, affiche ;
- le site Vaccination-Info-Service (voir encadré ci-contre).

2017, une semaine de la vaccination destinée à tous

En 2017, la SEV avait pour thème « La vaccination à tous les âges de la vie ». La mission a été largement remplie si l'on en juge par les actions rapportées par les ARS et les partenaires nationaux ayant répondu à l'enquête-bilan en juin 2017.

VACCINATION-INFO-SERVICE

Premier site institutionnel sur la vaccination destiné au grand public, Vaccination-info-service est conçu sous l'égide de *Santé publique France*, établissement public sous tutelle du ministère de la Santé. Il fournit des informations factuelles, pratiques et scientifiquement validées pour répondre aux différents types de questions que se pose le grand public.

Il permet en quelques clics :

- de connaître son statut vaccinal : « Suis-je à jour de mes vaccins ? » ;
- de connaître les vaccinations obligatoires et recommandées ;
- d'obtenir de l'information spécifique : par âge (nourrissons et enfants, adolescents, adultes, seniors), par pathologie ou état de santé, ou par situation (voyageur, femme ayant un projet de grossesse) ;
- d'en savoir plus sur les vaccins, leur fabrication, leurs remboursements.

Les informations présentées sont destinées à répondre aux questions les plus fréquentes que chacun se pose et à inviter les patients à consulter leur médecin pour plus d'informations relatives à leur situation personnelle.

Actions mises en place par les partenaires nationaux

Les partenaires nationaux, conformément à leurs engagements, ont relayé la Semaine sur leur site web, informé et mobilisé leurs réseaux, entrepris des actions de sensibilisation et de communication auprès de leurs adhérents et relayé la promotion du site Vaccination-info-service. Ils ont également publié des contenus rédactionnels dans leurs revues professionnelles : dossier spécifique sur la vaccination adressé aux pédiatres par l'Association française de pédiatrie ambulatoire (Afpa), article dans le bulletin ordinal *Contact sages-femmes*, actualités du Comité d'éducation sanitaire et sociale de la pharmacie française (Cespharm) dans le journal et la lettre électronique de l'Ordre national des pharmaciens, bulletin épidémiologique des armées par exemple. Certains, comme le Centre d'épidémiologie et de santé publique des armées (Cespa) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), ont contribué à l'organisation d'actions de formation en direction des professionnels de santé.

Parmi les actions d'envergure, la Caisse nationale d'assurance maladie a lancé une vaste campagne d'information à destination des assurés de 25 ans, 45 ans, 65 ans sur les rappels de la vaccination diphtérie, tétanos, poliomyélite (DTP), coqueluche. L'objectif était de créer un réflexe de vaccination à ces âges où un rappel est prévu dans le calendrier vaccinal. L'opération via e-mails était assortie de la mise en ligne d'un encart fixe dans le compte Ameli des personnes ciblées, renvoyant, pour plus d'informations, sur le site Vaccination-info-service. L'opération a suscité un réel intérêt : plus de 43 000 clics sur les messages ont été enregistrés, et 20 % des 20-64 ans, 40 % des plus de 65 ans ayant ouvert leur mail ont cliqué sur le lien Vaccination-info-service.

Les actions régionales

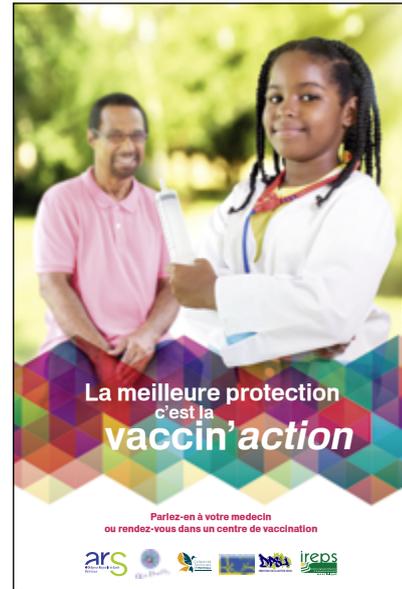
Les ARS se sont fortement engagées, relayant informations et communications, mettant en œuvre des animations et des actions de terrain, en tenant compte des particularités épidémiologiques locales et des problématiques de santé régionales.

Le programme des actions de chaque ARS est, le plus souvent, consultable sur leur site.

L'ARS Martinique a ainsi réalisé une vaste campagne en direction des seniors et des jeunes adultes pour promouvoir une démarche volontaire et responsable de chacun : « La meilleure protection c'est la vaccin'action » (voir *affiche ci-contre*). Elle s'est déclinée en affiches, spots web et radio sur des thématiques, comme la protection de l'entourage contre la grippe ou la coqueluche ou la protection individuelle contre le tétanos.

Le thème de « la vaccination à tous les âges de la vie » a bien été repris : l'information a ciblé de manière équilibrée des publics divers et de tous âges (figure 1). La mobilisation des professionnels de santé a été active, souvent nourrie par des conférences, séminaires ou soirées d'information ainsi que par des actions de formation.

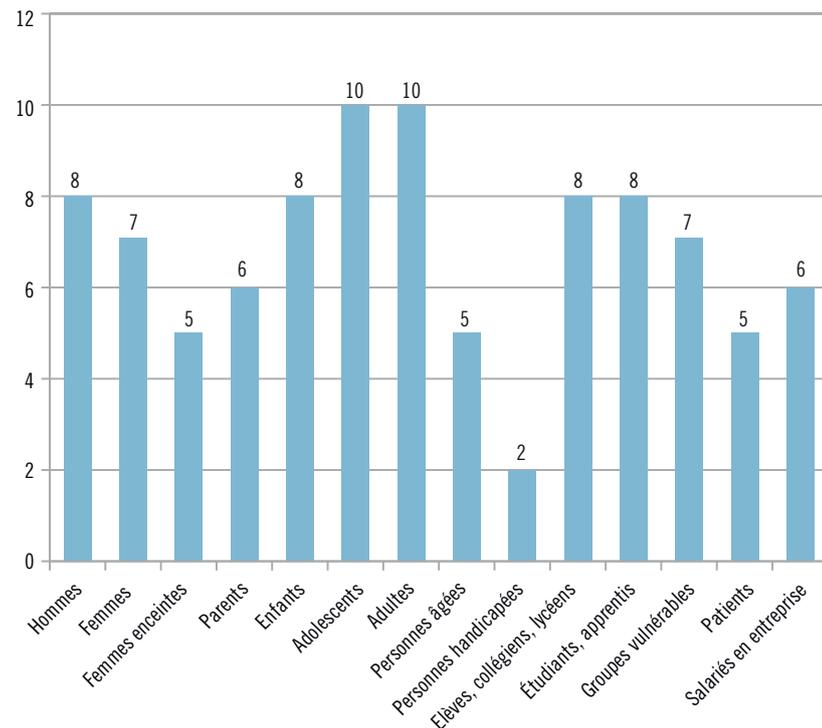
Au-delà des outils proposés par Santé publique France (plus d'un million de documents diffusés en 2017), plusieurs ARS ont conçu leurs propres outils : un dossier de presse, souvent accompagné de données épidémiologiques régionales fournies par les



cellules d'intervention en région (Cire), des affiches, dépliants et flyers, quiz sur la vaccination des femmes enceintes...

Dans 11 régions, les centres de vaccination ont réalisé des séances de vaccination *in situ* ou hors les murs. Parmi les actions organisées, citons les stands d'informations grand public dans les centres commerciaux,

Figure 1. Publics ciblés par les actions des ARS en 2017 : répartition des profils selon les réponses enregistrées dans 14 agences régionales de santé (ARS). Nombre d'ARS ayant mis en œuvre des actions d'information destinées à différents publics.



Semaine de la vaccination
Un temps fort de mobilisation

sur les marchés, devant les centres de vaccination, l'exposition « Planète vaccination » devant l'institut Buisson-Bertrand à Montpellier par exemple, les animations auprès des publics spécifiques, personnes âgées dans les établissements d'hébergement pour adultes dépendants (Ehpad), personnes en situation de précarité, travailleurs immigrés, jeunes travailleurs, gens du voyage. Les mairies, PMI, crèches, maternités, hôpitaux, cliniques, maisons de santé, collèges, lycées, maisons de retraite, services de

santé au travail s'impliquent souvent pour informer et vérifier les carnets de vaccination.

Certaines régions ont renouvelé leur participation aux Journées de la citoyenneté. Des expériences innovantes ont été menées en région Grand Est avec des étudiants en communication de l'IUT Charlemagne de Nancy, en lien avec des étudiants de médecine du centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Nancy : coproduction d'affiches, brochures, animations.

Si la SEV est désormais inscrite comme un temps fort de communication la dernière semaine d'avril, le travail des ARS et de l'ensemble des acteurs de la vaccination ne se limite évidemment pas à ce moment-clé. Dans le contexte des nouvelles dispositions réglementaires sur la vaccination, le souhait d'un portage national est exprimé pour que la Semaine de la vaccination 2018 soit l'occasion d'une campagne nationale d'envergure sur la vaccination et que les actions puissent être déclinées tout au long de l'année. ■

2018, LA VACCINATION DES ENFANTS, AU CŒUR DE LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA VACCINATION



En 2018, le thème de la Semaine européenne de la vaccination est celui des vaccinations de l'enfant¹, lors de la conférence de presse du 5 janvier, Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, a présenté la mise en œuvre de l'extension de l'obligation vaccinale à 11 vaccinations obligatoires depuis le 1^{er} janvier 2018². Santé publique France, en lien avec le ministère des Solidarités et de la Santé, accompagnera tout au long des années 2018 et 2019 le déploiement de ces nouvelles mesures par une stratégie visant :

- en 2018, à informer et expliquer, avec pour cibles prioritaires : les professionnels qui vaccinent, les professionnels de la petite enfance, les parents d'enfants de moins de 2 ans ;
- en 2019, à promouvoir plus largement l'image de la vaccination et à renforcer la confiance des Français.

Le thème national de la Semaine européenne 2018 s'intégrera dans ce contexte sur le thème de la vaccination des nourrissons.

La Semaine européenne de la vaccination 2018 sera l'occasion d'une forte mobilisation dans les régions. Pendant cette période, des chroniques sur la vaccination, interviews d'experts seront diffusées en radio, renvoyant à de plus amples informations sur le site vaccination info-service. Une première version du site pour les professionnels de santé sera mise en ligne. De nombreux outils pour le grand public, cartes postales du calendrier vaccinal 2018, affiches, brochures seront disponibles. Les professionnels de santé (médecins généralistes, médecins de PMI, pédiatres, sages-femmes, infirmiers), les professionnels de la petite enfance pourront répondre aux questions des parents.

Pour en savoir plus

Semaine de la vaccination 2018

Documents grand public : <http://inpes.santepublique-france.fr/semaine-vaccination/documents-grand-public.asp>

Documents pour les professionnels : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/semaine-vaccination/documents-professionnels.asp>

Vaccination info service : <http://vaccination-info-service.fr/>

Santé publique France : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/semaine-vaccination/index.asp>

<https://www.santepubliquefrance.fr/Actualites/Vaccination-des-jeunes-enfants-desdonnees-pour-mieux-comprendre-l-action-publique>

1. Organisation mondiale de la santé (OMS). En ligne : <http://www.euro.who.int/fr/health-topics/disease-prevention/vaccines-and-immunization/european-immunization-week>

2. Ministère des Solidarités et de la Santé. L'extension de l'obligation vaccinale répond à un impératif majeur de santé publique. Communiqué et Dossier de presse. En ligne : <http://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/agnes-buzyn-ministre-des-solidarites-et-de-la-sante-precise-la-mise-en-oeuvre>